

NORME
INTERNATIONALE

ISO/IEC
20000-10

Première édition
2018-09

**Technologies de l'information —
Gestion des services —**

**Partie 10:
Concepts et vocabulaire**

Information technology — Service management —

Part 10: Concepts and vocabulary

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO/IEC 20000-10:2018

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/fe73c318-218a-4d32-80a2-7bee5d9fba58/iso-iec-20000-10-2018>



Numéro de référence
ISO/IEC 20000-10:2018(F)

© ISO/IEC 2018

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO/IEC 20000-10:2018](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/fc73c318-218a-4d32-80a2-7bee5d9fba58/iso-iec-20000-10-2018)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/fc73c318-218a-4d32-80a2-7bee5d9fba58/iso-iec-20000-10-2018>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO/IEC 2018

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
Fax: +41 22 749 09 47
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos.....	v
Introduction.....	vii
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
3.1 Termes spécifiques aux normes de système de management.....	1
3.2 Termes spécifiques à la gestion des services utilisés dans la série ISO/IEC 20000.....	5
3.3 Termes spécifiques à la gestion des services utilisés dans la série ISO/IEC 20000 mais pas employé dans l'ISO/IEC 20000-1.....	10
4 Terminologie utilisée dans l'ISO/IEC 20000 (toutes les parties)	10
5 Systèmes de management des services (SMS)	11
5.1 Généralités.....	11
5.2 Qu'est-ce qu'un SMS?.....	11
5.3 Approche intégrée.....	12
5.4 Amélioration continue.....	12
5.5 Avantages d'un SMS basé sur l'ISO/IEC 20000 (toutes les parties).....	12
5.5.1 Avantages d'ordre général d'un SMS.....	12
5.5.2 Avantages de l'évaluation indépendante d'un SMS au regard de l'ISO/ IEC 20000-1.....	13
5.5.3 Avantages liés à différents scénarios de gestion des services.....	13
5.6 Idées reçues ayant trait au SMS et à l'ISO/IEC 20000-1.....	16
6 Vue d'ensemble des parties de l'ISO/IEC 20000	17
6.1 Généralités.....	17
6.2 ISO/IEC 20000-1:2018, Exigences du système de management des services	18
6.2.1 Domaine d'application.....	18
6.2.2 Objet.....	18
6.3 ISO/IEC 20000-2, Directives relatives à l'application des systèmes de management des services	19
6.3.1 Domaine d'application.....	19
6.3.2 Objet.....	19
6.3.3 Relations avec l'ISO/IEC 20000-1.....	19
6.4 ISO/IEC 20000-3, Recommandations pour la détermination du périmètre et l'applicabilité de l'ISO/IEC 20000-1	20
6.4.1 Domaine d'application.....	20
6.4.2 Objet.....	20
6.4.3 Relations avec l'ISO/IEC 20000-1.....	20
6.5 ISO/IEC TR 20000-5:2013, Exemple de plan de mise en application pour l'ISO/ IEC 20000-1	20
6.5.1 Domaine d'application.....	20
6.5.2 Objet.....	20
6.5.3 Relations avec l'ISO/IEC 20000-1.....	21
6.6 ISO/IEC 20000-6:2017, Exigences pour les organismes procédant à l'audit et à la certification des systèmes de management des services	21
6.6.1 Domaine d'application.....	21
6.6.2 Objet.....	21
6.6.3 Relations avec l'ISO/IEC 20000-1.....	21
6.7 ISO/IEC TR 20000-11:2015, Guide d'orientation sur la relation entre l'ISO/ IEC 20000-1:2011 et les référentiels de gestion des services: ITIL®	21
6.7.1 Domaine d'application.....	21
6.7.2 Objet.....	21
6.7.3 Relations avec l'ISO/IEC 20000-1.....	22

6.8	ISO/IEC TR 20000-12:2016, <i>Guide d'orientation sur la relation entre l'ISO/IEC 20000-1:2011 et les référentiels de gestion des services: CMMI-SVC®</i>	22
6.8.1	Domaine d'application.....	22
6.8.2	Objet.....	22
6.8.3	Relations avec l'ISO/IEC 20000-1.....	22
7	Autres Normes internationales et Rapports techniques connexes	23
7.1	Normes internationales et Rapports techniques étroitement liés.....	23
7.2	ISO/IEC 27013:2015, <i>Technologies de l'information — Techniques de sécurité — Guide sur la mise en œuvre intégrée d'ISO/IEC 27001 et ISO/IEC 20000-1</i>	23
7.2.1	Domaine d'application.....	23
7.2.2	Objet.....	23
7.2.3	Relations avec l'ISO/IEC 20000-1.....	23
7.3	Autres Normes internationales connexes.....	24
7.3.1	Généralités.....	24
7.3.2	ISO 9000:2015, <i>Systèmes de management de la qualité — Principes essentiels et vocabulaire</i>	24
7.3.3	ISO 9001:2015, <i>Systèmes de management de la qualité — Exigences</i>	24
7.3.4	ISO 10007:2017, <i>Systèmes de management de la qualité — Lignes directrices pour la gestion de la configuration</i>	24
7.3.5	ISO/IEC 19770-1:2017, <i>Information technology — IT asset management — Part 1: IT asset management systems — Requirements</i>	25
7.3.6	ISO 22301:2012, <i>Sécurité sociétale — Systèmes de management de la continuité d'activité — Exigences</i>	25
7.3.7	ISO/IEC 27000:2018, <i>Technologies de l'information — Techniques de sécurité — Systèmes de management de la sécurité de l'information — Vue d'ensemble et vocabulaire</i>	25
7.3.8	ISO/IEC 27001:2013, <i>Technologies de l'information — Techniques de sécurité — Systèmes de management de la sécurité de l'information — Exigences</i>	26
7.3.9	ISO/IEC 27031:2011, <i>Technologies de l'information — Techniques de sécurité — Lignes directrices pour la préparation des technologies de la communication et de l'information pour la continuité d'activité</i>	26
7.3.10	ISO/IEC 30105-1:2016, <i>Information technology — IT Enabled Service — Business Process Outsourcing (ITES-BPO) lifecycle processes</i>	26
7.3.11	ISO 31000:2018, <i>Management du risque — Lignes directrices</i>	27
7.3.12	ISO/IEC 38500:2015, <i>Technologies de l'information — Gouvernance des technologies de l'information pour l'entreprise</i>	27
	Bibliographie	28

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) et l'IEC (Commission électrotechnique internationale) forment le système spécialisé de la normalisation mondiale. Les organismes nationaux membres de l'ISO ou de l'IEC participent au développement de Normes internationales par l'intermédiaire des comités techniques créés par l'organisation concernée afin de s'occuper des domaines particuliers de l'activité technique. Les comités techniques de l'ISO et de l'IEC collaborent dans des domaines d'intérêt commun. D'autres organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO et l'IEC participent également aux travaux. Dans le domaine des technologies de l'information, l'ISO et l'IEC ont créé un comité technique mixte, l'ISO/IEC JTC 1.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement. Pour une explication de la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: www.iso.org/iso/fr/avant-propos.html

Le comité chargé de l'élaboration du présent document est l'ISO/IEC JTC 1, *Technologies de l'information*, sous-comité SC 40, *IT Service Management and IT Governance* (Gestion des services issus des technologies de l'information et gouvernance des technologies de l'information).

Cette première édition de l'ISO/IEC 20000-10 annule et remplace l'ISO/IEC TR 20000-10:2015.

Une liste de toutes les parties de la série ISO/IEC 20000 peut être consultée sur le site web de l'ISO.

Les principales modifications par rapport à l'édition précédente sont les suivantes:

- a) tous les termes et définitions de la série ISO/IEC 20000 ont été ajoutés;
- b) les termes issus de la structure de niveau supérieur des Directives ISO/IEC Partie 1, Annexe SL Appendice 2 pour toutes les normes de système de management ont été ajoutés. Certains termes sont nouveaux; pour d'autres, la définition a été mise à jour et pour d'autres encore, la définition est identique à la précédente;
- c) le terme «groupe interne» a été remplacé par «fournisseur interne», et le terme «fournisseur» par «fournisseur externe»;
- d) la définition du terme «sécurité de l'information» a été modifiée de sorte à s'aligner sur celle de l'ISO/IEC 27000 puis le terme «disponibilité» a été remplacé par «disponibilité de service»;
- e) de nouveaux termes spécifiques à la série ISO/IEC 20000, «actif», «organe de gouvernance», «catalogue de services», «objectif de niveau de service», «utilisateur» et «valeur», ont été ajoutés;
- f) trois termes ont été supprimés: «configuration de référence», «base de données de gestion des configurations» et «action préventive»;
- g) de nombreuses définitions ont été mises à jour;

ISO/IEC 20000-10:2018(F)

- h) les [Figures 1](#) et [2](#) ont été mises à jour pour inclure les parties de l'ISO/IEC 20000 actuellement publiées;
- i) les références à l'ISO/IEC 20000-4, à l'ISO/IEC TR 20000-9 et à l'ISO/IEC TR 90006 ont été supprimées, car ces normes ont été annulées ou vont l'être;
- j) les dates et les détails de publication des parties de l'ISO/IEC 20000 présentées à [l'Article 6](#) ont été mis à jour, le cas échéant;
- k) les normes apparentées citées à [l'Article 7](#) incluent désormais l'ISO 22301 et l'ISO/IEC 30105.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/fr/members.html.

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO/IEC 20000-10:2018](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/fc73c318-218a-4d32-80a2-7bee5d9fba58/iso-iec-20000-10-2018>

Introduction

Le présent document fournit une vue d'ensemble des concepts d'un système de management des services (SMS). Il établit un référentiel commun pour aider les organismes à comprendre la finalité de toutes les parties de l'ISO/IEC 20000, et les relations entre ces parties. Le présent document représente la source de référence pour les définitions utilisées dans toutes les parties de l'ISO/IEC 20000.

Le présent document identifie également d'autres documents corrélés à l'ISO/IEC 20000-1 et identifie des domaines communs avec les Normes internationales qui lui sont liées afin de faciliter l'utilisation et l'intégration de multiples Normes internationales dans les organismes.

Le présent document peut être utilisé par tout organisme ou individu impliqué dans la planification, la conception, la transition, la fourniture et l'amélioration des services utilisant l'ISO/IEC 20000-1. Il peut également être utilisé par les personnes concernées par l'évaluation ou l'audit d'un SMS car il fournit des détails sur toutes les parties de l'ISO/IEC 20000 et sur la façon dont celles-ci peuvent être utilisées.

Plus précisément, le présent document définit les termes utilisés dans toutes les parties de l'ISO/IEC 20000 et:

- a) favorise la cohésion entre les parties de l'ISO/IEC 20000 en expliquant les concepts et le vocabulaire utilisés dans toutes les parties;
- b) facilite la compréhension de l'ISO/IEC 20000 (toutes les parties) en expliquant la finalité et en clarifiant les relations entre toutes les parties;
- c) clarifie les interfaces possibles et l'intégration entre le SMS de l'organisme et les autres systèmes de management;
- d) fournit une vue d'ensemble des autres Normes internationales qui peuvent être utilisées avec l'ISO/IEC 20000 (toutes les parties); [ISO/IEC 20000-10:2018](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f73c318-218a-4d32-80a2-76cc5d9ba58/iso-iec-20000-10-2018)
- e) identifie des domaines communs entre l'ISO/IEC 20000-1 et d'autres Normes internationales.

Les termes et définitions donnés dans le présent document s'appliquent à l'ISO/IEC 20000-1:2018 et aux autres parties mises à jour de l'ISO/IEC 20000. Pour les organismes qui utilisent l'ISO/IEC 20000-1:2011, les termes et définitions cités à l'Article 3 de ce document restent inchangés. Lorsque le présent document se réfère à des normes datées et non datées, les Directives ISO/IEC, Partie 2 s'appliquent. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements). Lorsqu'il est nécessaire de préciser qu'une édition spécifique s'applique, l'édition est citée.

Les termes et définitions en 3.1 et 3.2 du présent document sont également inclus dans l'ISO/IEC 20000-1:2018. Les termes et définitions en 3.3 du présent document ne sont pas liés à l'ISO/IEC 20000-1 mais sont utilisés dans d'autres parties de la série ISO/IEC 20000.

La Figure 1 montre une vue d'ensemble des relations entre les parties de l'ISO/IEC 20000, ainsi que les influences des référentiels pertinents et des autres sources externes.

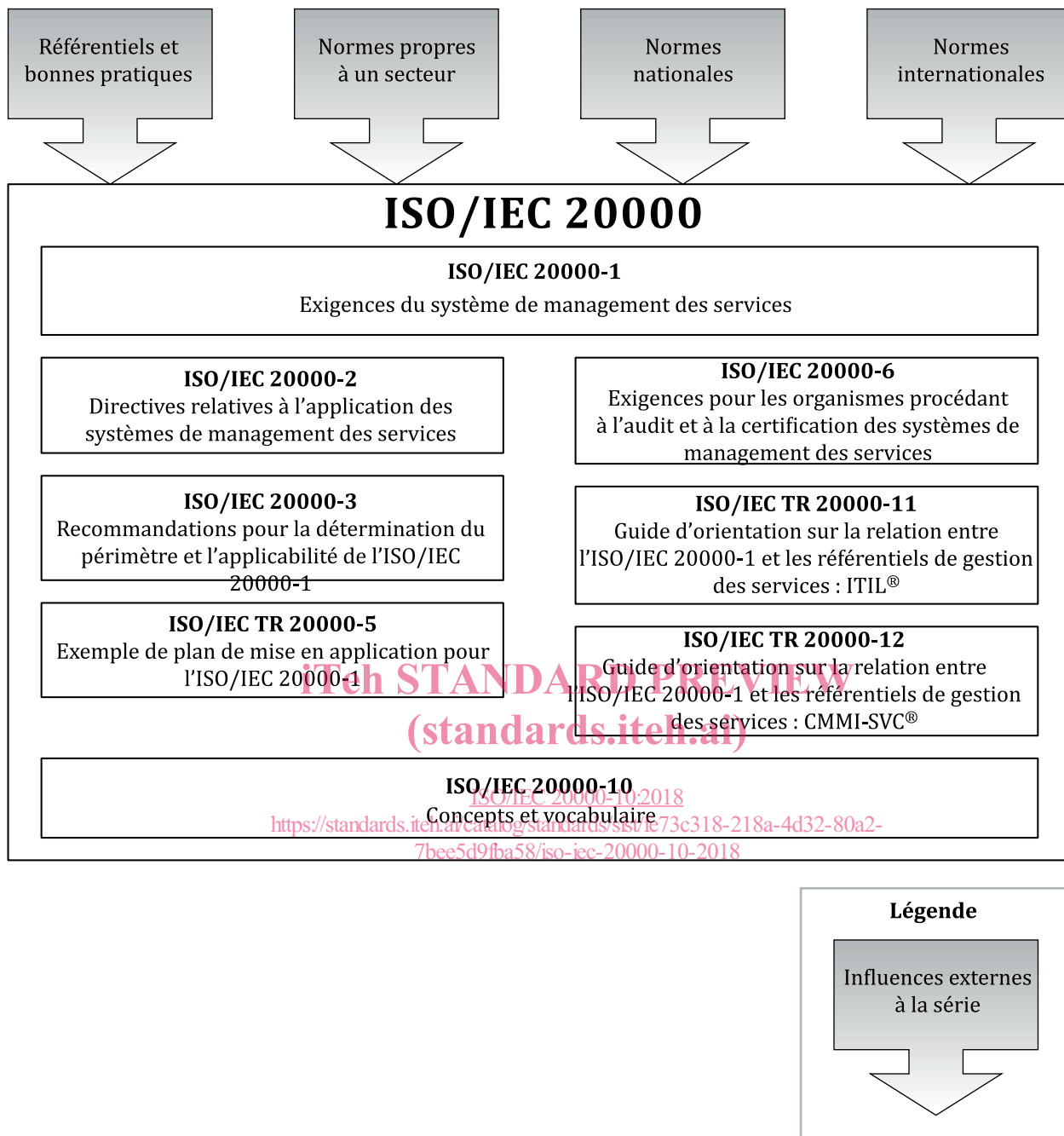


Figure 1 — Synoptique des parties de l'ISO/IEC 20000 traitées dans l'ISO/IEC 20000-10

Technologies de l'information — Gestion des services —

Partie 10: Concepts et vocabulaire

1 Domaine d'application

Le présent document expose les concepts principaux de l'ISO/IEC 20000 (toutes les parties), identifie la façon dont les différentes parties viennent à l'appui de l'ISO/IEC 20000-1:2018 et décrit les relations entre l'ISO/IEC 20000 (toutes les parties) et d'autres Normes internationales et Rapports techniques. Le présent document inclut également la terminologie utilisée dans toutes les parties de l'ISO/IEC 20000, afin que les organismes et les individus puissent interpréter correctement les concepts.

Le présent document peut être utilisé par:

- a) les organismes qui souhaitent comprendre les termes et définitions pour utiliser l'ISO/IEC 20000 (toutes les parties);
- b) les organismes qui recherchent des recommandations concernant la manière d'utiliser les différentes parties de l'ISO/IEC 20000 pour atteindre leur objectif;
- c) les organismes qui souhaitent comprendre comment l'ISO/IEC 20000 (toutes les parties) peut être utilisée avec d'autres Normes internationales;
- d) les professionnels, auditeurs et autres parties qui souhaitent mieux comprendre l'ISO/IEC 20000 (toutes les parties).

2 Références normatives

Le présent document ne contient aucune référence normative.

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- IEC Electropedia: disponible à l'adresse <http://www.electropedia.org/>
- ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp>

3.1 Termes spécifiques aux normes de système de management

3.1.1 audit

processus (3.1.18) méthodique, indépendant et documenté, permettant d'obtenir des preuves d'audit et de les évaluer de manière objective pour déterminer dans quelle mesure les critères d'audit sont satisfaits

Note 1 à l'article: Un audit peut être interne (audit de première partie), externe (audit de seconde ou de tierce partie) ou combiné (associant deux disciplines ou plus).

ISO/IEC 20000-10:2018(F)

Note 2 à l'article: Un audit interne est réalisé par l'*organisme* (3.1.14) lui-même ou par une partie externe pour le compte de celui-ci.

Note 3 à l'article: Les termes «preuves d'audit» et «critères d'audit» sont définis dans l'ISO 19011.

3.1.2

compétence

capacité à appliquer des connaissances et des aptitudes pour obtenir les résultats escomptés

3.1.3

conformité

satisfaction d'une *exigence* (3.1.19)

Note 1 à l'article: La conformité concerne les exigences du présent document ainsi que les exigences du SMS de l'organisme.

Note 2 à l'article: La définition initiale de l'Annexe SL a été modifiée par l'ajout de la Note 1 à l'article.

3.1.4

amélioration continue

activité régulière destinée à améliorer les *performances* (3.1.16)

3.1.5

action corrective

action visant à éliminer la cause ou à réduire la probabilité de récurrence d'une *non-conformité* (3.1.12) ou d'une autre situation indésirable détectée

Note 1 à l'article: La définition initiale de l'Annexe SL a été modifiée par l'ajout de texte à «action visant à éliminer la cause d'une non-conformité et à éviter qu'elle ne réapparaisse»

3.1.6

information documentée

information devant être maîtrisée et tenue à jour par un *organisme* (3.1.14) ainsi que le support sur lequel elle figure

EXEMPLE *politiques* (3.1.17), plans, descriptions de processus, *procédures* (3.2.11), *accords sur les niveaux de services* (3.2.20) ou contrats.

Note 1 à l'article: Les informations documentées peuvent se présenter sous n'importe quel format et sur tous supports et peuvent provenir de toute source.

Note 2 à l'article: Les informations documentées peuvent se rapporter:

- au *système de management* (3.1.9), y compris les *processus* (3.1.18) connexes;
- aux informations créées en vue du fonctionnement de l'organisme (documentation);
- aux preuves des résultats obtenus [*enregistrements* (3.2.12)].

Note 3 à l'article: La définition initiale de l'Annexe SL a été modifiée par l'ajout d'exemples.

3.1.7

efficacité

niveau de réalisation des activités planifiées et d'obtention des résultats escomptés

3.1.8

partie intéressée

personne ou *organisme* (3.1.14) qui peut soit influencer sur une décision ou une activité, soit être influencé ou s'estimer influencé par une décision ou une activité liée au *SMS* (3.2.23) ou aux *services* (3.2.15)

Note 1 à l'article: La partie intéressée peut être interne ou externe à l'organisme.

Note 2 à l'article: Les parties intéressées peuvent comprendre des parties de l'organisme qui ne sont pas incluses dans le périmètre d'application du SMS, des *clients* (3.2.3), des *utilisateurs* (3.2.28), une communauté, des *fournisseurs externes* (3.2.4), des autorités réglementaires, des organismes du secteur public, des organismes non gouvernementaux, des investisseurs ou des employés.

Note 3 à l'article: Lorsque les parties intéressées sont spécifiées dans les *exigences* (3.1.19) du présent document, elles peuvent être différentes selon le contexte de l'exigence.

Note 4 à l'article: La définition initiale de l'Annexe SL a été modifiée par la suppression du terme admis «partie prenante», l'ajout de «liée au SMS ou aux services» à la définition et l'ajout des Notes 1, 2 et 3 à l'article.

3.1.9

système de management

ensemble d'éléments corrélés ou en interaction d'un *organisme* (3.1.14), utilisés pour établir des *politiques* (3.1.17), des *objectifs* (3.1.13) et des *processus* (3.1.18) de façon à atteindre lesdits objectifs

Note 1 à l'article: Un système de management peut traiter d'un seul ou de plusieurs domaines.

Note 2 à l'article: Les éléments du système de management comprennent la structure, les rôles et responsabilités, la planification, le fonctionnement, les politiques, les objectifs, les plans, les processus et les *procédures* (3.2.11) de l'organisme.

Note 3 à l'article: Le périmètre d'application d'un système de management peut comprendre l'ensemble de l'organisme, des fonctions ou des sections spécifiques et identifiées de l'organisme, ou une ou plusieurs fonctions dans un groupe d'organismes.

Note 4 à l'article: La définition initiale de l'Annexe SL a été modifiée par le remaniement de la Note 2 à l'article qui, désormais, indique clairement que le système est un système de management et répertorie d'autres éléments.

3.1.10

mesure

processus (3.1.18) visant à déterminer une valeur

3.1.11

surveillance

détermination de l'état d'un système, d'un *processus* (3.1.18) ou d'une activité

Note 1 à l'article: Pour déterminer cet état, il peut être nécessaire de vérifier, de superviser ou d'observer d'un point de vue critique.

3.1.12

non-conformité

non-satisfaction d'une *exigence* (3.1.19)

Note 1 à l'article: La non-conformité se rapporte aux exigences du présent document ainsi qu'à celles du SMS de l'organisme.

3.1.13

objectif

résultat à atteindre

Note 1 à l'article: Un objectif peut être stratégique, tactique ou opérationnel.

Note 2 à l'article: Les objectifs peuvent se rapporter à différents domaines [tels que finance, santé et sécurité, *gestion des services* (3.2.22) et environnement] et peuvent s'appliquer à divers niveaux [au niveau stratégique, à un niveau concernant l'organisme dans son ensemble, au niveau du *service* (3.2.15) ou afférant à un projet, un produit ou un *processus* (3.1.18)].

Note 3 à l'article: Un objectif peut être exprimé de différentes manières, par exemple par un résultat escompté, un but, un critère opérationnel, en tant qu'objectif de gestion des services ou par l'utilisation d'autres termes ayant la même signification (par exemple finalité, but ou cible).

Note 4 à l'article: Dans le contexte d'un *SMS* (3.2.23), les objectifs de gestion des services sont fixés par l'organisme, en cohérence avec la *politique* (3.1.17) de gestion des services, en vue d'obtenir des résultats spécifiques.

Note 5 à l'article: La définition initiale de l'Annexe SL a été modifiée par l'ajout de «gestion des services» et «service» dans la Note 2 à l'article.

3.1.14 organisme

personne ou groupe de personnes ayant un rôle avec les responsabilités, l'autorité et les relations lui permettant d'atteindre ses *objectifs* (3.1.13)

Note 1 à l'article: Le concept d'organisme englobe sans s'y limiter, les travailleurs indépendants, les compagnies, les sociétés, les firmes, les entreprises, les administrations, les partenariats, les organisations caritatives ou les institutions, ou bien une partie ou une combinaison des entités précédentes, à responsabilité limitée ou ayant un autre statut, de droit public ou privé.

Note 2 à l'article: Un organisme ou une partie d'un organisme qui gère et fournit un ou plusieurs *services* (3.2.15) à des *clients* (3.2.3) internes ou externes peut être appelé *fournisseur de services* (3.2.24).

Note 3 à l'article: Si le périmètre d'application du SMS (3.2.23) ne couvre qu'une partie d'un organisme, le terme «organisme», lorsqu'il est utilisé dans le présent document, se réfère à la partie de l'organisme qui est incluse dans le périmètre d'application du SMS. Toute utilisation différente du terme «organisme» est clairement indiquée dans le présent document.

Note 4 à l'article: La définition initiale de l'Annexe SL a été modifiée par l'ajout des Notes 2 et 3 à l'article.

3.1.15 externaliser

passer un accord selon lequel un *organisme* (3.1.14) externe assure une partie de la fonction ou met en œuvre une partie du *processus* (3.1.18) d'un organisme

Note 1 à l'article: L'organisme externe n'est pas inclus dans le périmètre d'application du SMS (3.2.23), contrairement à la fonction ou au processus externalisé qui en font partie intégrante.

3.1.16 performance résultat mesurable

ISO/IEC 20000-10:2018
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/fe73c318-218a-4d32-80a2-7bee5d9fba58/iso-iec-20000-10-2018>

Note 1 à l'article: Les performances peuvent être liées à des résultats quantitatifs ou qualitatifs.

Note 2 à l'article: Les performances peuvent concerner le management d'activités, de *processus* (3.1.18), de produits, de *services* (3.2.15), de systèmes ou d'*organismes* (3.1.14).

Note 3 à l'article: La définition initiale de l'Annexe SL a été modifiée par l'ajout de «services» dans la Note 2 à l'article.

3.1.17 politique

intentions et orientations d'un *organisme* (3.1.14), telles qu'elles sont officiellement formulées par sa *direction* (3.1.21)

3.1.18 processus

ensemble d'activités corrélées ou en interaction qui utilise des éléments d'entrée pour produire un résultat escompté

Note 1 à l'article: La désignation du «résultat escompté» d'un processus par élément de sortie, produit ou *service* (3.2.15) dépend du contexte de la référence.

Note 2 à l'article: Les éléments d'entrée d'un processus sont généralement les éléments de sortie d'autres processus et les éléments de sortie d'un processus sont généralement les éléments d'entrée d'autres processus.

Note 3 à l'article: Deux processus, ou plus, corrélés et en interaction en série peuvent également être qualifiés de processus.

Note 4 à l'article: Les processus d'un *organisme* (3.1.14) sont généralement planifiés et mis en œuvre dans des conditions maîtrisées afin d'apporter une valeur ajoutée.